

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de LA BATHIE

Séance du 30 septembre 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

Date de la convocation :

25 septembre 2024

Date d'affichage: 25 septembre 2024

Nombre de membres afférents

au Conseil : 19 Nombre de membres

en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de votants : 18

OBJET : Motion de soutien aux salariés de l'usine NICHE

FUSED ALUMINA de la Bâthie

L'an deux mille vingt-quatre lundi trente septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Pierre ANDRE, maire.

<u>Présents</u>: Mmes Sabrina BARBERO, Jeannine CHAPUIS, Gaëlle CLERY, Marie-Danielle DURAND, Sylviane ETAIX, Céline LEGER, Graziella LEGER, Laetitia VERCIN.

MM. Jean-Pierre ANDRE, Pascal BOUVIER, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Jean-Sébastien JOLY, Michel LEMAIRE, Eric MATHEX, Michel MONTET.

Absents: Mme Corinne PAYOT.

MM. Olivier Michel (procuration à M. Pascal BOUVIER), Laurent SADY (procuration à M. Pascal BOUVIER)

Monsieur Pascal BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

La municipalité de la Bâthie a la volonté de soutenir toute initiative permettant de préserver les emplois, les compétences et le savoir-faire des salariés de l'usine NICHE FUSED ALUMINA. Elle a déjà exprimé son soutien aux salariés de l'usine par le biais d'une motion adoptée le 29 avril 2024, transmise à l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération Arlysère.

Le nouveau conseil municipal de La Bâthie a pris connaissance de la situation extrêmement préoccupante de l'usine. Il se déclare solidaire des salariés qui voient leurs emplois menacés par la perspective d'une liquidation judiciaire. Les élus appellent les repreneurs potentiels et les responsables de l'Etat à faire preuve de responsabilité sociale et économique en maintenant le plus grand nombre d'emplois possibles, en veillant à la préservation des droits des salariés et en garantissant des conditions de travail dignes et respectueuses.

L'usine d'Arbine fait partie intégrante de la vie et de l'histoire de notre commune. Sa production est unique en France et en Europe. En des temps où la réindustrialisation du pays s'impose comme une nécessité, il serait incompréhensible de ne pas défendre cette production, de laisser une logique financière prendre le pas sur notre indépendance économique et de laisser le désarroi s'installer dans notre vallée.

Nous en appelons au premier ministre, Michel Barnier, originaire du bassin albertvillois qui ne peut qu'être sensible à cette situation.

La municipalité réaffirme son engagement à accompagner les salariés et se tiendra aux côtés des représentants du personnel dans les démarches nécessaires pour préserver l'activité et les emplois.

Les résultats du vote sont les suivants

Votes exprimés : 18

VOTE POUR : 18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20240930-D06_CM_30_09_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Au egistre suivent les signatures,

Pour extrait conforme

an-Pierre AN